



Genève, le 20 mars 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la sécurité et de l'économie et de la commune de Vernier

Présentation du nouveau contrat local de sécurité de Vernier et des premiers éléments de la «Politique cantonale de sécurité de proximité»

Pièce maîtresse de la sécurité de proximité au quotidien, la deuxième génération des contrats locaux de sécurité (CLS) se développe progressivement et s'ajuste aux besoins des communes. A Vernier, le deuxième CLS vient conforter une action conduite au plus près des attentes des citoyens et s'inscrit dans la «Politique cantonale de sécurité de proximité» récemment validée par la commission consultative de la sécurité municipale (CCSM).

Cinq ans après la signature du premier contrat local de sécurité (CLS) à Vernier, MM. Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité et de l'économie, et Thierry Apothéloz, conseiller administratif de la commune de Vernier, confirment cette politique et signent en présence du Conseil administratif *in corpore* sa reconduction. Positif, le bilan dressé par Vernier ouvre la voie à de nouveaux objectifs tels que **le renforcement de la prévention et l'attention portée aux personnes âgées**. Le CLS de Vernier s'adapte ainsi aux nouvelles réalités du terrain que décrites dans le diagnostic local de sécurité 2016 (DLS) présenté en juin 2017 par la police cantonale.

Le renouvellement de ce CLS accompagne la première «Politique cantonale de sécurité de proximité» élaborée entre le département chargé de la sécurité et la commission consultative de la sécurité municipale (CCSM), qui l'a définitivement validée en février 2018. Cette politique régit les interventions entre la police cantonale et les polices municipales. La coordination des missions donne un cadre strict et une meilleure visibilité aux actions de chaque corps, tant sur le plan des horaires, que de la répartition des tâches (remise de l'îlotage à la police municipale). Cette redistribution devrait également entraîner l'augmentation des effectifs de la police cantonale, notamment au profit de Police secours.

Pour toute information complémentaire:

- *M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de Mme Emmanuelle Lo Verso, secrétaire générale adjointe chargée de communication, DSE, T. +41 (0) 22 546 88 10 ou +41 (0) 79 955 44 29;*
- *M. Thierry Apothéloz, conseiller administratif de Vernier, par l'intermédiaire de M. Michel Buergisser, secrétaire général, T. +41 (0) 22 306 06 06.*